

Börsenstrasse 15
Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 44 631 31 11
Fax +41 44 631 39 11
www.snb.ch

Zürich, le 19 septembre 2013

Statistique, Balance des paiements
Alexander Flühmann

Annnonce d'une prochaine modification: nouveaux documents d'enquête

Objet: «**Entreprise XYZ**», «**Code**»

Madame, Monsieur,

L'entreprise «**XYZ**», «**code**», est actuellement tenue de fournir des données pour l'**enquête sur les avoirs et les engagements «vis-à-vis de tiers» à l'étranger (GUTQ2)**. Dans le cadre d'une révision d'ensemble, la Banque nationale suisse (BNS) remplacera cette enquête pour les données de 2014. Elle regroupera les données qu'elle collecte à ce jour dans les enquêtes sur les investissements directs (INVE et INVU) et sur les avoirs et engagements «**vis-à-vis de tiers**» à l'étranger (GUTQ2).

Vous trouverez en page 3 l'ensemble des changements qui en découlent:

- Modifications des enquêtes (tableau 1)
- Entreprise tenue de fournir des données (tableau 2)
- Destinataire des documents d'enquête correspondant (tableau 3).

Les nouvelles enquêtes devront être systématiquement remplies du point de vue de l'ensemble du **groupe d'entreprises domicilié en Suisse**¹. L'enquête actuelle GUTQ2 doit, quant à elle, être remplie du point de vue d'une **entreprise individuelle domiciliée en Suisse**.

Si vous n'êtes pas d'accord avec les adaptations proposées dans les tableaux 2 et 3, veuillez en informer investmentBOP@snb.ch d'ici à fin novembre 2013. Il est essentiel que le nouveau destinataire des documents d'enquête dispose des informations nécessaires pour remplir les formules.

¹ Cas spécial: toute entreprise individuelle domiciliée en Suisse (n'ayant ni maison mère ni filiales en Suisse) sera désormais considérée comme un groupe constitué d'elle-même.

Ce changement est indispensable pour assurer la conformité avec les nouvelles normes internationales du FMI et de l'OCDE relatives à l'établissement de la balance des paiements, de la position extérieure nette et des investissements directs. Les nouvelles enquêtes permettent également à la Suisse de satisfaire aux exigences de l'accord bilatéral conclu avec l'UE en matière de statistique.

Veillez adresser toute question à investmentBOP@snb.ch ou à Alexander Flühmann (tél. + 41 44 631 34 84).

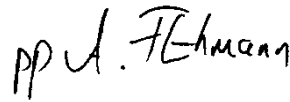
Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Banque nationale suisse



Thomas Schlup



Alexander Flühmann

Vous trouverez à la page www.snb.ch, Statistiques/Révision des enquêtes sur les mouvements de capitaux (investmentBOP) un document présentant les objectifs de la révision et les changements apportés.

Vous y trouverez également la liste complète des positions des nouvelles enquêtes (INP, INA, INQ) et les commentaires correspondants. Nous mettrons en ligne les documents d'enquête définitifs ultérieurement. Des modifications peuvent encore être apportées à certaines positions et dans la présentation des documents d'enquête.

Modifications apportées aux enquêtes, entreprise tenue de fournir des données et destinataires des documents d'enquêtes

Les tableaux ci-après s'appuient sur les données actuellement en notre possession. Aussi ont-ils un caractère provisoire. Si des changements devaient intervenir à la date de passage aux nouvelles enquêtes, nous en tiendrons compte et apporterons les modifications nécessaires.

Tableau 1: Modifications des enquêtes

Enquêtes annuelles		
Jusqu'à la date de référence du 31 décembre 2013		Dès la date de référence du 31 décembre 2014
	«Code»	«Code»
	<ul style="list-style-type: none"> • «ZX01 (INVE Données de base)» • «Z101 (INVE Investissements directs à l'étranger)» • «Z201 (INVE Investissements directs étrangers en Suisse)» 	<ul style="list-style-type: none"> • «INP (Participations transfrontières)» • «INA (Relations financières avec l'étranger)»
Enquêtes trimestrielles		
Jusqu'à la date de référence du 30 juin 2014		Dès la date de référence du 30 septembre 2014
«Code»	«Code»	«Code»
<ul style="list-style-type: none"> • «Q400/Q500 (GUTQ2 Avoirs et engagements vis-à-vis de (tiers à l'étranger)» 	<ul style="list-style-type: none"> • «Q101 (INVU Investissements directs à l'étranger)» • «Q201 (INVU Investissements directs étrangers en Suisse)» 	<ul style="list-style-type: none"> • «INQ (Relations financières avec l'étranger)»

Tableau 2: Entreprise tenue de fournir des données

Entreprise tenue de fournir des données (pour l'entreprise) jusqu'à la date de référence du 30 juin 2014	Entreprise tenue de fournir des données (pour le groupe) dès la date de référence du 30 septembre 2014 / 31 décembre 2014

Tableau 3: Destinataire des documents d'enquête

Jusqu'à la date de référence du 30 juin 2014	Dès la date de référence du 30 septembre 2014 / 31 décembre 2014